

Journée Rhonalgine d'Information sur la Sclérose en Plaques Webconférence – 26 septembre 2020

COVID-19 ET SEP

Professeur Sandra VUKUSIC

Département Sclérose en plaques, pathologies de la myéline et neuro-inflammation
Fondation Eugène Devic EDMUS sur la Sclérose en Plaques
Hôpital Neurologique Pierre Wertheimer – Hospices Civils de Lyon – France
Observatoire Français de la Sclérose en Plaques (OFSEP)
Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon - INSERM 1028 et CNRS UMR5292
Université Claude Bernard Lyon 1

sandra.vukusic@chu-lyon.fr

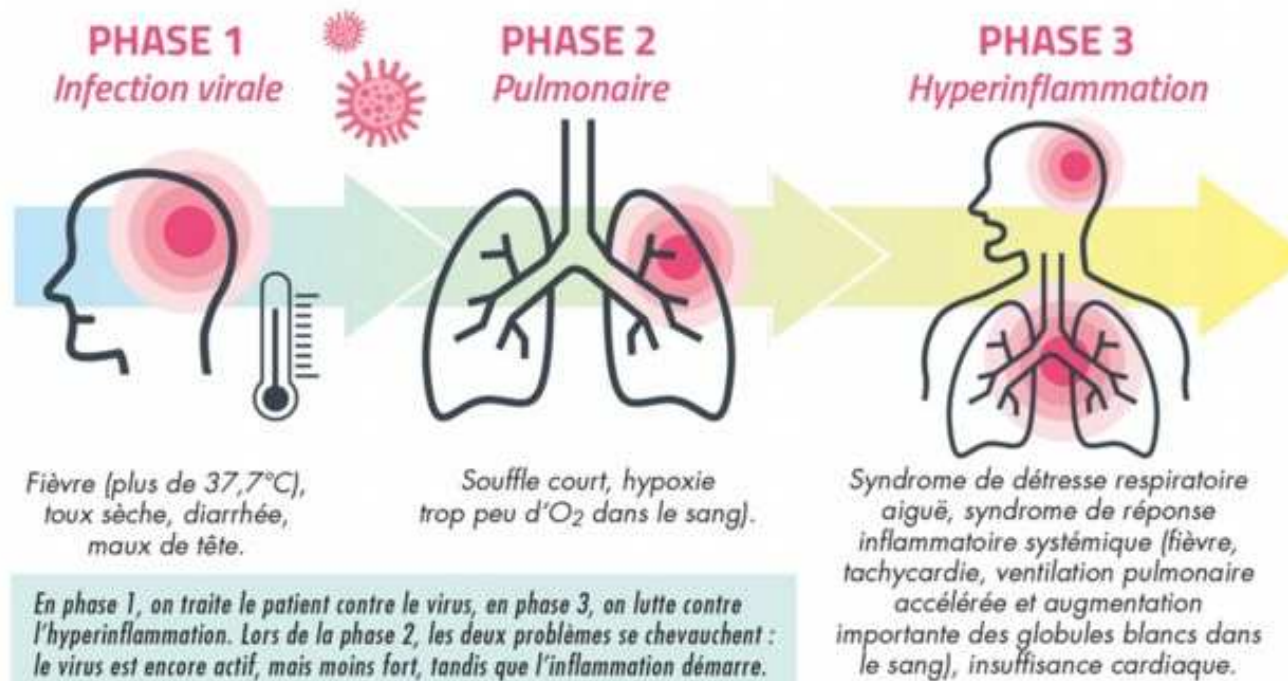


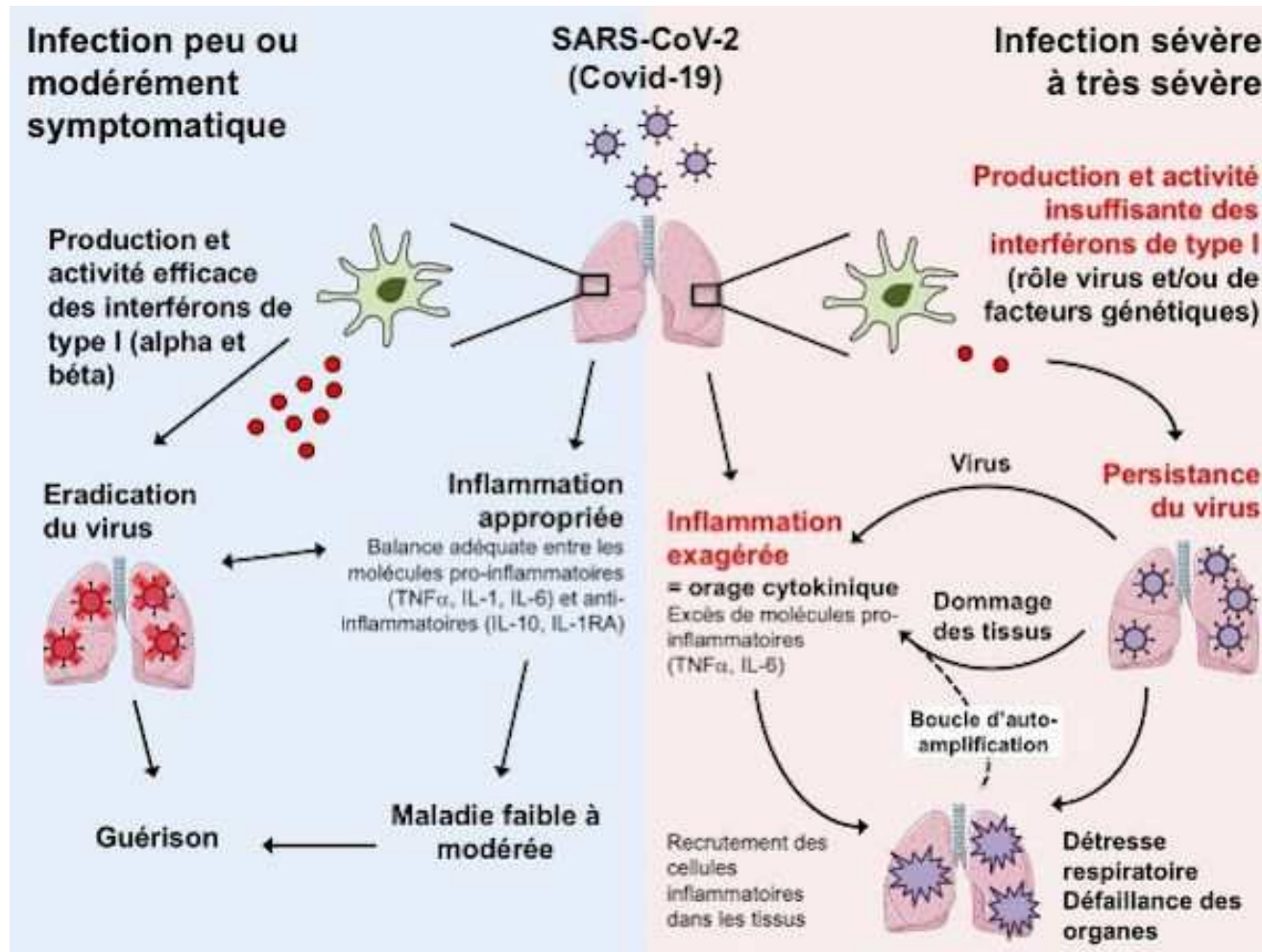
LIENS D'INTÉRÊTS

Biogen / Celgene / Novartis / MedDay / Merck Serono / Roche
Sanofi Genzyme / Teva Pharma

COVID-19, MALADIE EN TROIS PHASES

Chez la majorité des personnes, le Covid-19 se présente comme une infection virale classique : quelques symptômes, suivis d'une guérison. Pour les autres, la maladie peut se prolonger : après l'attaque virale, survient une phase pulmonaire, puis une phase d'hyperinflammation, aussi appelée « orage cytokinique ».





COVID-19 ET SEP – LES POINTS IMPORTANTS

1. La SEP n'augmente pas le risque de survenue/de gravité d'une infection COVID-19
2. Les traitements immunomodulateurs n'augmentent pas le risque infectieux
3. Les traitements immunosuppresseurs (dont les corticoïdes) augmentent le risque infectieux en général – ***mais quid du COVID-19 ?***
4. Les facteurs de risque de survenue d'une forme grave de COVID-19 sont
 - **Un âge supérieur à 65 ans**
 - **La présence de certaines comorbidités (= d'autres maladies associées)**
 - **L'obésité**
 - **Un handicap important**

COVID-19 ET SEP – LES POINTS IMPORTANTS

La pandémie COVID-19 a rapidement et brutalement impacté la prise en charge des patients SEP :

- Les équipes soignantes ont été réaffectées aux activités COVID
- Des lits ont été fermés
- Des activités ont été déprogrammées (hospitalisations pour bilan, traitement, consultations), ce de manière très hétérogène sur le territoire
- D'autres ont été transformées en téléconsultations
- Les prise en charge en kinésithérapie, centres de rééducation, psychologie... ont été interrompues
- Les suivis biologiques et IRM ont été repoussés/annulés
- ...

Response of the multiple sclerosis community to COVID-19

Olga Ciccarelli, Jeffrey A Cohen  and Alan Thompson

Cependant, dès le début de la pandémie et des premières mesures de confinement, les experts de la SEP, en France comme à l'étranger, ont travaillé ensemble pour :

- Ré-organiser la prise en charge des patients
- Etablir des recommandations sur l'utilisation des traitements
- Mettre en place des réseaux de recherche nationaux et internationaux
- Rapporter des cohortes nationales de COVID-19 chez les patients SEP, ainsi que les évolutions inattendues

ETUDE COVI-SEP

Objectif: Décrire l'évolution et le pronostic de l'infection COVID-19 chez les patients SEP français – 400 patients rapportés

Résultats

- Même symptômes et même pronostic que dans la population générale – 21% d'hospitalisations 3% de décès
- Pas de sur-risque d'infection plus sévère chez les patients traités par immunomodulateurs/immunosuppresseurs
- Même facteurs de sévérité que dans la population générale, plus le handicap

LES RECOMMANDATIONS POUR LES TRAITEMENTS DE FOND

Ces recommandations ont été rédigées par les neurologues

- du Conseil Médico-Scientifique (CMS) et du Comité Inter-Régional Médical (CIRMA) de la Fondation ARSEP
- de la Ligue Française contre la SEP (LFSEP)
- des Centres de Ressource et de Compétence SEP (CRC-SEP)
- du Conseil d'Administration de la Société Francophone de la SEP (SF-SEP)
- du Centre de Référence des Maladies Inflammatoires Rares du Cerveau Et de la Moelle (MIRCEM)



Société Francophone
de la Sclérose En Plaques



LES RECOMMANDATIONS POUR LES TRAITEMENTS DE FOND

- 1. NE PAS ARRÊTER SON TRAITEMENT DE FOND +++**
L'arrêt du traitement peut exposer à une réactivation de la maladie
2. Avant de commencer un nouveau traitement, discuter le traitement le plus adapté à votre situation, en tenant compte du risque COVID-19
3. En cas de symptômes de COVID-19 ou de test positif, prendre conseil auprès de son neurologue
4. Les traitements par perfusion peuvent parfois être décalés – à discuter au cas par cas avec le neurologue
5. Les bolus de corticoïdes doivent être discutés au cas par cas avec le neurologue, en fonction de la sévérité de la poussée et du risque COVID-19. Le traitement à domicile doit être privilégié. Pas d'automédication

LE CAS PARTICULIER DES NMO

1. NE PAS ARRÊTER SON TRAITEMENT DE FOND +++

L'arrêt du traitement peut exposer à une réactivation de la maladie, *qui peut se manifester par la survenue de poussées plus sévères au cours de la NMO*

2. Avant de commencer un nouveau traitement, discuter le traitement le plus adapté à votre situation, en tenant compte du risque COVID-19

Plus grande urgence thérapeutique en cas de NMO, risque de rechute à court terme élevé

3. En cas de symptômes de COVID-19 ou de test positif, prendre conseil auprès de son neurologue

Risque COVID grave potentiellement plus élevé chez patients avec atteinte respiratoire lié à la NMO Certains traitements de la NMO pourraient prévenir les complications graves du COVID19

4. En cas de poussée : *plus grande urgence thérapeutique en cas de NMO, risque de séquelles élevé sans traitement rapide; rapport bénéfice risque des corticoïdes discutés au cas par cas : intérêt des échanges plasmatiques dans la NMO*

AUTRES PRISES EN CHARGE

1. **NE PAS INTERROMPRE SON SUIVI +++**
2. En cas de problème neurologique, contacter son neurologue/son médecin traitant
Téléconsultations / Consultations physiques / Hospitalisations
2. Certaines prises en charge symptomatiques se sont mises en place à distance via le **Réseau Rhône-Alpes SEP et/ou les CRC-SEP**
Suivi psychologique, social, infirmier...
3. **Maintenir une activité physique régulière / auto-rééducation**

La SFSEP a édité des pages dédiées au COVID 19 :

- Une page de **CONSEILS**
- Une page **CONFINEMENT COVID-19 & ET AUTO RÉÉDUCATION**
- Une page **FOIRE AUX QUESTIONS COVID & SEP**

CONFINEMENT ET AUTO RÉÉDUCATION

L'activité physique reste essentielle dans la SEP mais est mise à défaut pendant cette période de confinement.

Nous vous proposons quelques exercices d'étirement et de renforcement musculaire à réaliser à votre domicile

Avant de commencer, quelques conseils :

- Continuer la marche régulièrement dans le respect du décret de l'état d'urgence sanitaire :
Une sortie quotidienne limitée à une heure dans un périmètre maximal d'1 km autour de votre domicile, sans oublier votre attestation individuelle de sortie, avec date et heure et signature
- Bien s'hydrater avant, pendant et après les exercices
- Ne pas faire d'exercices physiques en cas de fièvre
- Faire les mouvements en douceur sans à-coups et arrêter le mouvement en cas de crampes et douleurs



TÉLÉCHARGER LES EXERCICES AU FORMAT PDF : [ÉTIREMENTS – RENFORCEMENT MUSCULAIRE](#)

<https://sfsep.org/covid-19-sep-confinement-et-auto-reeducation/>



LES GROUPES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

SONT DE RETOUR
EN VISIO !

A compter du **lundi 26 octobre 2020**, le Réseau Rhône-Alpes SEP vous propose de participer à **2 groupes d'activité physique adaptée en VISIO**.

GRUPE SANTÉ VISIO

Pour des personnes avec une station debout limitée (groupe "assis")

Les séances se dérouleront les **lundis de 11h à 12h**.

Cycle de **8 séances** à partir du **lundi 26 octobre**

GRUPE TONIC VISIO

Pour des personnes sans limite majeure (groupe "debout")

Les séances se dérouleront les **jeudis soir de 18h à 19h**.

Cycle de **8 séances** à partir du **jeudi 29 octobre**

Une assiduité sur les 8 séances vous sera demandée.

OBJECTIFS DES ATELIERS

- Prévenir son capital santé
- Préserver son autonomie par de l'Activité Physique Adaptée
- Activité simple et facilement adaptable, qui s'adresse à toute personne quels que soient leur âge et leur condition physique, directement depuis leur domicile, via la VISIO

<https://www.rhone-alpes-sep.org/actualite/groupes-dactivite-physique-adaptee-en-visio/>

AUTRES PRISES EN CHARGE

4. Suivi biologique / IRM
Souvent repoussé – **Pas de panique !!!**
Demander à votre neurologue ce qu'il en pense, on n'est souvent pas à un mois près.

5. Besoin d'informations diverses ?
Le Réseau Rhône-Alpes SEP est à votre écoute
Les CRC-SEP de la région aussi (CHU de Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, et Saint-Etienne)
Ainsi que tous les professionnels de santé qui vous accompagnent habituellement
Et les associations de patients

ET LA VIE FAMILIALE, SOCIALE, PROFESSIONNELLE ?

1. **NE PAS S'ISOLER +++**

Sorties et contacts sociaux possibles, même sous traitement immunosuppresseur **en respectant les mesures barrière et en limitant le nombre de contacts**

2. Au travail : **Privilégier le télétravail quand cela est possible**

Qd ce n'est pas possible, l'employeur doit vous fournir les moyens de vous protéger (masques, solutions hydroalcooliques, espacement des postes de travail, plexiglace...)

Mesures de chômage partiel uniquement si vous souffrez d'une des pathologies établies comme critères de vulnérabilité depuis le 31 août 2020. Vous devez alors remettre à votre employeur un certificat d'isolement établi par votre médecin.

« Être atteint d'une immunodépression congénitale ou acquise : médicamenteuse : chimiothérapie anticancéreuse, traitement immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie à dose immunosuppressive »

VACCINS ET COVID-19

Pas de contre-indication a priori pour les vaccins en général +++

Mais on n'aura pas de données sur l'effet (efficacité, risques) du/des vaccins contre COVID-19 chez les personnes souffrant de SEP quand ils sortiront

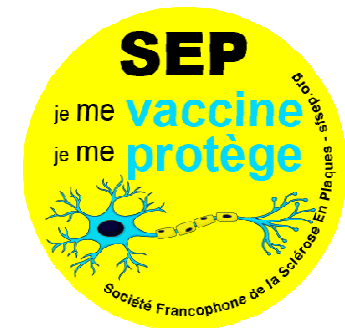
Etudes spécifiques, administrations sous contrôle strict...

On ne sait encore rien du type de vaccins dont il s'agira : vaccin inactivé, vaccin vivant atténué, présence d'adjuvants...

La possibilité de se vacciner pourra dépendre aussi du traitement de fond en cours.

La vaccination de votre entourage permettra aussi de vous protéger.

En attendant, vaccinez-vous contre la grippe saisonnière !!



COVID-19

PORTER UN MASQUE, POUR MIEUX NOUS PROTÉGER



Se laver les mains **avant** de mettre son masque et **après** l'avoir retiré



Mettre et enlever le masque en le prenant par les lanières



Couvrir le nez et la bouche



Une fois posé, ne plus le toucher



Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter **ou** s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

W-0315-001/2003 - 30 avril 2020



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

Le Réseau Rhône-Alpes SEP remercie :
les laboratoires pour leur soutien

